



Présentation du SESSAD Eure

Le SESSAD Eure est un service médico social géré par l'Association Trisomie 21 Normandie et présent sur deux sites : Evreux et Serquigny.

L'Association Trisomie 21 Normandie oeuvre auprès de personnes porteuses de Trisomie 21 ou de toute autre forme de handicap. Depuis 1981, elle affirme sa confiance dans les capacités des personnes concernées. Dès la naissance et à toutes les étapes de sa vie, la personne concernée est un citoyen comme les autres qui a le droit de faire ses propres choix et d'être respecté. L'Association défend leurs droits et ceux de leurs familles. Elle travaille pour que la société soit inclusive.



Équipe



Une Cheffe de Service



Une secrétaire



Des Educatrices spécialisées
une éducatrice de jeunes enfants



Des Psychomotriciennes



Un Orthophoniste



Une Psychologue



Un Médecin coordonnateur



SESSAD EURE EVREUX - SERQUIGNY

Service d'Éducation
Spéciale et de Soins
et À Domicile

SESSAD Evreux

48 rue Victor Hugo
27000 EVREUX

SESSAD Serquigny

7 rue Max Carpentier
27470 SERQUIGNY



02.32.44.13.74



secretariat27@trisomie21-normandie.fr



www.trisomie21-normandie.org

Soutenir l'Inclusion et le
Développement des Jeunes
en Situation de Handicap



Nos missions

- + L'accompagnement des enfants dès le plus jeune âge.
- + L'accompagnement des enfants et adolescents (soutien aux apprentissages scolaires et à l'inclusion sociale/professionnelle).
- + L'orientation, qu'elle soit scolaire, professionnelle ou vers d'autres structures sanitaires ou médico-sociales.
- + Le soutien à l'inclusion dans tous les milieux de vie au plus près de leur domicile.



Pour qui ?

Il s'adresse à des enfants présentant toute forme de handicap.

Le SESSAD intervient auprès des enfants de 0 à 20 ans de la crèche jusqu'au lycée...

Où et quand se déroulent nos interventions ?

Nous intervenons dans tous les lieux de vie des enfants (école, crèche, assistante maternelle, domicile, centre sportif, conservatoire, hôpitaux).

Chaque intervention individuelle dure entre 45 minutes et 1h.

Elles peuvent être ponctuelles ou régulières.

Les interventions en groupes peuvent être proposées à votre enfant. Elles peuvent être animées par des professionnels du SESSAD et des partenaires.



Admissions

Le SESSAD a un agrément de 30 places.

Pour l'admission, plusieurs étapes sont nécessaires, notamment la notification de la MDPH, qui peut être rétroactive pour l'éducation précoce. Une rencontre pré-admission doit ensuite avoir lieu, suivie de l'adhésion de la famille au service. Une fois qu'une place est disponible, l'admission peut être effectuée.

Il est important de noter que la prise en charge des soins d'un enfant n'engendre pas de coût financier pour la famille.

